

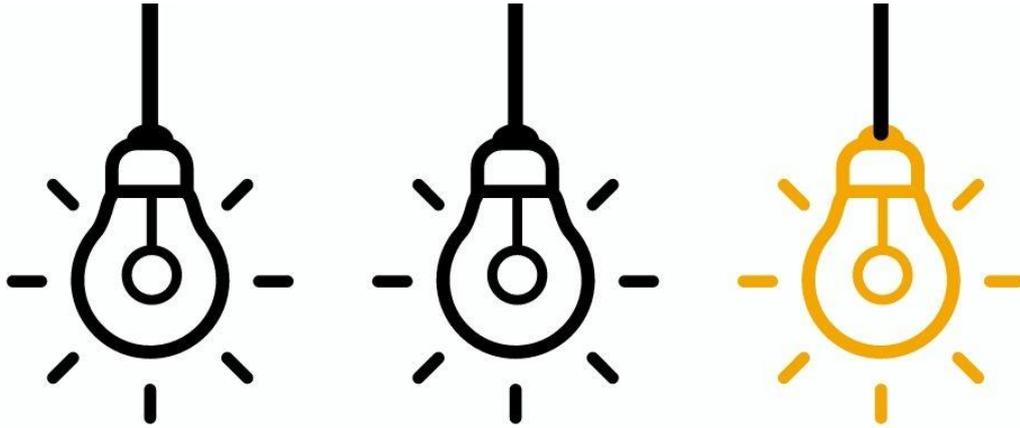
Actes du Colloque du mardi 28 mars 2023

Pas de pétrole mais des idées.
La question du nucléaire à la lumière de
la politique de Valéry Giscard d'Estaing.

Salons Boffrand
Sénat



Captation vidéo avec le soutien d'A PRIME GROUP



SOMMAIRE

Ouverture.....	3
Introduction.....	3
Table ronde I :	5
Face aux chocs pétroliers – de la quête d’indépendance énergétique aux innovations.	
Table ronde II :.....	14
Pour répondre aux crises – l’urgence d’une relance du modèle nucléaire français.	
Conclusion.....	21

OUVERTURE

- **Dominique Bussereau**, ancien ministre, vice-président de la Fondation VGE.

Avec Louis Giscard d'Estaing, président de la Fondation VGE, **Dominique Bussereau** se déclare très heureux d'accueillir les participants au présent colloque, qui fait suite à celui organisé au mois de novembre 2022 sur le statut de la ville de Paris. La réunion d'aujourd'hui sera quant à elle consacrée aux enjeux énergétiques, et plus particulièrement à la question nucléaire, qui se sont une nouvelle fois invités au cœur du débat public pendant l'hiver 2022-2023. Durant cette période, la France a redouté de geler. Si tel n'a heureusement pas été le cas, l'incertitude persistait toutefois, en raison notamment de l'état du parc des centrales nucléaires françaises dont plusieurs justifient des opérations de maintenance. En comparaison, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, le pays lançait la construction de 45 centrales nucléaires. Depuis, la politique nucléaire française a connu des vicissitudes au gré des locataires de l'Élysée, des détenteurs du portefeuille de l'Environnement ou de celui de l'Industrie, mais également au gré de l'évolution de la relation franco-allemande et des divergences d'appréciation d'un côté ou de l'autre du Rhin. Pour entrer dans le détail de ces questions, la Fondation a donc pris l'initiative de réunir deux tables rondes. La première sera présidée par Jacques Darmon, ancien directeur de cabinet de Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie. La seconde s'articulera autour Pierre Gadonneix, président d'honneur d'EDF. Gérard Longuet, sénateur et ancien ministre, interviendra quant à lui pour conclure la journée. Pour l'heure, **Dominique Bussereau** a le plaisir d'accueillir Sophie Primas, sénatrice des Yvelines. Elle représente le Président Gérard Larcher, qui reçoit le présent colloque dans les locaux du Sénat. Avant de lui céder la parole, **Dominique Bussereau** propose aux participants de visionner un extrait du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 1981. Dans celui-ci, le Président sortant Giscard d'Estaing évoque justement le sujet du nucléaire dans un moment de télévision et d'histoire politique tout à fait révélateur.

Un extrait vidéo du débat présidentiel Valéry Giscard d'Estaing/François Mitterrand (1981 – INA).

INTRODUCTION

- **Sophie Primas**, sénatrice des Yvelines, présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat.

Sophie Primas remercie le ministre Dominique Bussereau avant de saluer l'ensemble des membres de l'assistance au nom du Président Gérard Larcher. Elle a le plaisir de les accueillir tous au Sénat, qui travaille énormément et depuis très longtemps sur la thématique du nucléaire.

En 1980, le Président Valéry Giscard d'Estaing louait l'intérêt économique, mais aussi géopolitique de l'énergie nucléaire en ces termes : « *L'électricité nucléaire permet à la France d'être plus indépendante au point de vue de son énergie, c'est-à-dire qu'on ne puisse pas disposer de nous* ». Quarante ans plus tard, le constat posé par le Président Valéry Giscard d'Estaing n'a rien perdu de son acuité compte tenu des objectifs énergétiques et climatiques ambitieux que le droit international et européen assigne désormais à la France. L'énergie nucléaire est indispensable à son indépendance énergétique afin de sortir des hydrocarbures, en particulier russes, avant 2030. Elle est tout aussi indispensable à la transition énergétique du pays, en vue d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. L'intérêt de l'énergie nucléaire est largement reconnu à l'échelon national, mais aussi international. Selon Réseau de transport d'électricité (RTE), une sortie du nucléaire se révélerait totalement incompatible avec le maintien de la sécurité d'approvisionnement à court terme et avec le respect des engagements climatiques de la France à long terme. Dans le même esprit, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fait figurer le nucléaire parmi ses options d'atténuation, tandis que

l'Agence internationale de l'énergie (AIE) envisage un doublement de sa production. De ce point de vue, il est assez regrettable de constater que l'Union européenne est, quant à elle, toujours divisée sur le sujet. En témoigne, les débats extrêmement vifs et encore récents à propos de la loi sur l'industrie à zéro émission.

L'intérêt de l'énergie nucléaire a trop souvent été oublié par le Gouvernement lui-même. Jusqu'au discours de Belfort de 2022, le Gouvernement a délaissé la filière nucléaire en appliquant d'abord une politique d'attrition s'agissant des réacteurs existants, avec l'inscription dans la loi et le règlement de 14 arrêts de réacteurs programmés sur vingt ans. Ainsi, en stoppant les deux réacteurs hautement symboliques de la centrale de Fessenheim en 2020, le gouvernement a privé la France d'une puissance de 1,8 gigawatt (GW), soit l'équivalent de quinze centrales thermiques, et d'une production de 11 térawattheures, soit l'équivalent de dix millions de tonnes d'économies de CO₂. Plus encore, le Gouvernement a opté pour une politique d'attentisme s'agissant des nouveaux réacteurs. Aucune décision n'a été prise lors de la révision de la planification énergétique par la loi « Énergie-Climat » de 2019 puis la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2020. Pire, le budget alloué au titre du nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) a diminué de 70 millions d'euros entre 2017 et 2021, avec l'arrêt du projet ASTRID en 2019. Le Sénat s'est pourtant battu pour que cela n'arrive pas ! L'absence de politique nucléaire du Gouvernement entraîne des conséquences dramatiques à tout point de vue. Sur le plan de la sécurité de l'approvisionnement d'abord, RTE a placé la France en situation de « vigilance particulière » jusqu'en 2024. Sur le plan de la sûreté nucléaire ensuite, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) évoque un système électrique « sans marge ». Enfin, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) s'inquiète de l'« érosion tendancielle » de la production nucléaire, tant pour la compétitivité de la France que pour sa décarbonation.

Dans ce contexte, la commission des Affaires économiques du Sénat s'est fortement mobilisée en faveur de l'énergie nucléaire. Elle l'a d'ailleurs démontré au cours de ses travaux législatifs, non sans rencontrer l'opposition du Gouvernement ! Par exemple, dans la loi « Énergie-Climat » de 2019, elle est parvenue à décaler de dix ans le calendrier prévu des fermetures de réacteurs. Puis, dans la loi « Climat-Résilience » de 2021, toutes les nouvelles fermetures ont été conditionnées à la prise en compte de la sûreté nucléaire, de la sécurité d'approvisionnement et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour obtenir ces avancées, la commission a dû fermement batailler. Elle s'est aussi largement mobilisée dans ses travaux de contrôle, à travers notamment la mission d'information transpartisane conduite par les rapporteurs Daniel Gremillet, Jean-Pierre Moga et Jean-Jacques Michau. Celle-ci a plaidé pour la construction d'au moins 14 *European Pressurized Reactors 2* (EPR2), ou réacteurs pressurisés européens, et 4 GW de *Small Modular Reactors* (SMR), ou petits réacteurs modulaires, afin de maintenir un mix énergétique majoritairement nucléaire à l'horizon 2050. Cette mobilisation s'est encore poursuivie lors de l'examen récent de l'actuel paquet législatif présenté par le Gouvernement. Dans la loi « Énergies renouvelables » du 10 mars 2023, la commission est parvenue à faire adopter une série de mesures de simplification en direction de l'hydrogène bas-carbone, c'est-à-dire de l'hydrogène produit à partir de l'énergie nucléaire. Pour ce qui concerne le projet de loi « Nouveau nucléaire » qui a été adopté dès janvier au Sénat et dont l'examen vient de se terminer à l'Assemblée nationale, la commission a souhaité conférer une vision politique à ce texte extrêmement technique. Enfin, la prochaine « loi quinquennale sur l'énergie » doit être discutée avant l'été 2023 et la commission des Affaires économiques du Sénat compte faire en sorte qu'elle acte définitivement la relance du nucléaire.

Fort heureusement, grâce aux efforts conjugués de la commission et d'autres acteurs, cette relance est déjà en bonne voie et suit quatre directions tracées par le Sénat :

- l'indispensable actualisation de la planification énergétique française ;
- le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires ;
- l'association des collectivités territoriales et du public sur la question du nucléaire ;
- la recherche d'une plus grande sûreté juridique.

Au total, la commission des Affaires économiques du Sénat porte une vision résolument moderne de l'énergie nucléaire, plus complexe et plus actuelle, car le nucléaire de demain ne sera évidemment pas le nucléaire d'hier. Au-delà de l'enjeu de l'indépendance énergétique du pays, il devra aussi contribuer à sa transition énergétique. L'enjeu sera notamment d'électrifier pour décarboner. Le nucléaire de demain sera en outre confronté à de nouveaux risques : climatiques, numériques. Les réacteurs devront être plus résilients. Le nucléaire de demain sera par ailleurs plus divers. Outre les EPR2, les SMR et les électrolyseurs d'hydrogène seront également appelés à se développer. Enfin, le nucléaire de demain s'inscrira dans une nouvelle société, plus décentralisée, plus exigeante. C'est cette vision d'une énergie fondée sur la science et sur la raison, inscrite dans le monde actuel et ouverte vers les technologies futures que la commission des Affaires économiques du Sénat souhaite continuer de promouvoir. Avec le projet de loi « Nouveau nucléaire », il est demandé au législateur de fixer un cap jusqu'au milieu du siècle. Il faut donc qu'il se montre à la hauteur de l'Histoire et en prise avec la société.

TABLE RONDE I : FACE AUX CHOCS PETROLIERS – DE LA QUETE D'INDEPENDANCE ENERGETIQUE AUX INNOVATIONS

- **Président de la table ronde : Jacques Darmon**, ancien directeur de cabinet de Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie.
- **Intervenants :**
 - **Jacques Darmon**, ancien directeur de cabinet de Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie ;
 - **Pierre Manenti**, historien, membre du Conseil scientifique de la Fondation VGE ;
 - **Pascal Perrineau**, politologue, professeur des universités à Sciences Po.

Jacques Darmon indique l'objet de cette première table ronde, qui se propose de retracer la politique de la France en matière d'énergie nucléaire durant le septennat du Président Giscard d'Estaing. La seconde table ronde évoquera quant à elle l'histoire postérieure à 1981 et insistera surtout sur les enjeux politiques et technologiques d'aujourd'hui. Pour débiter, Pierre Manenti, historien et membre du conseil scientifique de la Fondation, va d'abord rappeler la longue histoire du nucléaire en France, ainsi que le contexte historique dans laquelle s'inscrit la politique énergétique suivie pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Pierre Manenti explique que contrairement à d'autres puissances européennes, la France ne dispose pas intrinsèquement de ressources énergétiques propres, exception faite de quelques bassins miniers dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine ou dans le Massif central. Elle n'a en effet ni gaz ni pétrole jusqu'à la découverte en 1951 du gisement de gaz naturel de Lacq. Ses gisements hydrauliques sont quant à eux très excentrés, ce qui complique à la fois le transport de l'électricité et l'utilisation de cette source d'énergie.

Depuis la Première Guerre mondiale, la question énergétique est devenue un enjeu politique national. Il a fallu moderniser et structurer la production de charbon, créer une Compagnie française des pétroles (l'ancêtre de Total) en 1924, organiser l'industrie gazière avec un régime fiscal propre et un statut du personnel gazier. La Seconde Guerre mondiale n'a fait qu'exacerber cette pression politique

sur les besoins énergétiques. Tant et si bien que le général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) à la Libération, a mis un point d'honneur à agir rapidement pour organiser ce secteur. Cela s'est traduit par la création de Charbonnages de France, d'Electricité de France, de Gaz de France, d'un Bureau de recherche du pétrole pour soutenir l'exploration pétrolière en France et à l'étranger, mais aussi et surtout de la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) afin de préparer l'avenir sous l'angle de l'atome.

L'explosion de la consommation énergétique française dans les années 1940 et 1950, qui tient pour partie à la popularisation de la voiture, et dans le même temps l'extinction des grands canaux d'approvisionnement énergétique (crise de Suez de 1956 et ébauche des décolonisations) imposent de définir le cap et l'horizon de la politique énergétique de la France, et ce dès le retour aux affaires du général de Gaulle en 1958. La situation est d'autant plus dramatique que la découverte des ressources en pétrole brut dans le désert du Sahara coïncide avec le début de la Guerre d'Algérie. Le général de Gaulle s'initie au dossier d'abord sous l'angle écologique. C'est en effet à partir de 1959 que la production gazière de Lacq inquiète les riverains, inquiétudes largement relayées par les élus locaux et parlementaires. Un incident grave survient en janvier 1960, lors duquel une centaine de personnes est intoxiquée. La médiatisation de cet incident remet la question énergétique au centre de l'actualité nationale. Le ministre de l'Industrie de l'époque, Jean-Marcel Jeanneney, ne désarme pas pour autant et fait même voter deux lois de programmation de l'équipement électrique en 1959 puis en 1961 par lesquelles un certain nombre de réformes sont initiées : le remplacement de la traction vapeur par la traction électrique dans le ferroviaire, le ralentissement d'un certain nombre de projets hydroélectriques en même temps que le soutien à l'usine marémotrice de la Rance, la relance de la production électrique d'origine thermique, mais aussi et surtout le renforcement des crédits alloués à la recherche nucléaire. Au total, 1,3 milliard d'anciens francs sont mis sur la table par Michel Debré, alors Premier ministre du général de Gaulle. Si ce dernier confirme la décision de fabriquer une bombe atomique française dès juin 1958, il soutient aussi le déploiement d'un programme national électronucléaire à la base d'une technologie tricolore : la filière Uranium naturel graphite gaz (UNGG). Ce grand dessein nucléaire s'illustre à travers un certain nombre de chantiers et notamment la construction de deux réacteurs nucléaires, à Chinon, en 1959 puis en 1961. Ils seront mis en service en 1965 et 1966. La filière nucléaire française est donc mise sur pied, mais elle est encore balbutiante et surtout coûteuse. C'est pourquoi le général de Gaulle, tout souverainiste qu'il soit, autorise dès les années 1960 un certain nombre de chantiers exploratoires, dont un projet franco-britannique de réacteur à haute température (1964), un réacteur expérimental à eau lourde et refroidi au gaz carbonique (1966), et même un réacteur franco-belge à eau pressurisée, c'est-à-dire utilisant la technologie américaine. S'il se bat d'un côté pour une politique pétrolière indépendante et pour une politique gazière audacieuse, le général de Gaulle fait donc résolument et définitivement le pari du nucléaire. Il l'exprime d'ailleurs à l'occasion de nombreuses visites de terrain durant lesquels il vante systématiquement le nucléaire comme « l'énergie de demain ».

L'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou en 1969 coïncide avec une explosion de la consommation énergétique et notamment pétrolière (+30 % entre 1965 et 1970). L'énergie nucléaire n'en est cependant qu'à ses débuts et elle ne répond alors qu'à 2 % de la consommation énergétique nationale. Pour accompagner la modernisation du pays, l'or noir est donc encore à cette époque un instrument essentiel des politiques publiques. François-Xavier Ortoli, alors ministre de l'Industrie, plaide en conséquence pour une politique d'association et de coopération avec les puissances pétrolières. Celle-ci se fonde sur une diplomatie pro-arabe héritée du général de Gaulle et en même temps sur une opposition forte au cartel émergent de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Pour garantir l'indépendance énergétique française, Georges Pompidou entame également une politique de diversification des sources d'approvisionnement en gaz et en pétrole. En outre, sous la direction de

Pierre Guillaumat, alors à la tête d'Elf Aquitaine, il n'hésite pas à ordonner l'exploration de zones d'influence étrangère, notamment en Angola, au Congo ou au Zaïre. Au même moment, un rapport produit en juillet 1969 amène Georges Pompidou à définir l'énergie nucléaire non plus seulement comme une énergie émergente, mais en tant qu'énergie viable sur le long terme. En 1967, les Etats-Unis ont en effet ouvert la commercialisation de leur uranium enrichi tandis que les autorités françaises autorisent l'utilisation des technologies américaines. En sacrifiant la technologie française de l'UNGG, Georges Pompidou acte donc un choix douloureux, mais essentiel pour l'avenir de la filière nucléaire. Quant aux énergies vertes dont on parle beaucoup aujourd'hui, le quinquennat pompidolien n'en garde guère la trace, même si un ministère de la Protection de l'Environnement est créé en 1971. Elles seront plutôt l'apanage du septennat giscardien.

Lorsque la crise pétrolière frappe la France à l'automne 1973, Paris fait donc partie des rares capitales historiquement favorables à la cause arabe et pense en conséquence ne pas être inquiétée. Par solidarité avec les autres puissances européennes, Georges Pompidou décide néanmoins de faire bloc et front uni face à cette révolte des pays exportateurs de pétrole. Le choc pétrolier est un drame national et il touche autant les pouvoirs publics que l'opinion. Le 20 décembre 1973, à la télévision, le Président de la République n'hésite pas à appeler à l'union nationale face à la crise énergétique, allant jusqu'à lâcher entre deux phrases un « Mon Dieu » d'effroi, qui fait frissonner les Français et n'échappe à aucun des auditeurs. La sobriété, qu'on appelle à l'époque « l'esprit d'économie », est et sera la clé de la gestion pompidolienne de la crise énergétique. Face à l'augmentation des prix de l'énergie et à l'explosion de la facture pétrolière (52 milliards de francs en 1974 contre 15 milliards de francs en 1972), Georges Pompidou charge son Premier ministre Pierre Messmer d'élaborer « un remède de cheval ». 13 centrales nucléaires de 1000 mégawatts seront mises en service d'ici les années 1978-1982. L'énergie nucléaire s'est donc lentement mais sûrement imposée comme une source d'indépendance énergétique, mais aussi comme une réponse à l'envolée internationale des prix de la ressource pétrolière. Le charbon ne couvre plus que 15 % des besoins énergétiques nationaux en 1973. Le pétrole, lui, couvre 67,3 % des besoins énergétiques de la France en 1972, qui l'achète alors pour près deux tiers à l'étranger. Cela accroît sa dépendance à d'autres pays, à rebours de l'esprit d'indépendance nationale du général de Gaulle puis de Pompidou. La crise énergétique de 1973-1974 sert en conséquence de catalyseur à l'épopée nucléaire française avec le lancement du plan Messmer. Le contexte international est ainsi un facteur essentiel dans la compréhension de ces choix énergétiques dont Valéry Giscard d'Estaing sera à la fois le successeur, l'héritier et le continuateur.

Jacques Darmon remercie Pierre Manenti d'avoir rappelé la longue et extraordinaire histoire de l'aventure nucléaire française. En ce qui le concerne, il souhaite à présent montrer que la politique nucléaire suivie pendant le septennat de VGE fut un exemple rare de politique industrielle cohérente et réussie.

L'aventure du nucléaire civil français, c'est d'abord la réponse à un choc politique et économique exceptionnel. Le 16 octobre 1973, pendant la guerre israélo-arabe (dite guerre du Kippour puisqu'elle fut déclenchée par l'Egypte, la Syrie et la Jordanie pendant la fête juive du Kippour) et les victoires militaires israéliennes, l'OPEP (qui avait été créée en 1960 et qui en 1973, rassemblait essentiellement les Etats musulmans du Moyen-Orient) décida, alors même que les opérations militaires n'avaient pas pris fin, de sanctionner l'Occident en utilisant l'arme du pétrole. L'organisation prit deux décisions :

- un embargo sur les ventes de pétrole aux USA (qui, à l'époque, étaient importateurs de pétrole) ;
- une hausse du prix du baril de pétrole de 3 à 12 dollars le baril.

Ce fut le premier choc pétrolier, qui eut pour effet de multiplier le prix du baril de pétrole par quatre. L'embargo sur les Etats-Unis fut rapidement levé, à la suite des pressions américaines. Mais le premier choc a été suivi d'un deuxième puis d'un troisième choc pétrolier en 1978 et 1979, qui ont porté le prix du baril de pétrole à 40 dollars ! On mesure mal aujourd'hui le choc économique et politique qu'ont provoqué ces événements.

Politique d'abord. Aujourd'hui nous avons expérience de crises mondiales : les attentats du 11 septembre 2001, les guerres d'Irak et de Libye, en 2008 la crise financière, récemment la pandémie Covid, aujourd'hui la guerre d'Ukraine. Mais, en 1974, l'Europe avait connu 25 années de paix et de croissance continues. Les chocs pétroliers étaient le signe avant-coureur d'un changement de perspective économique et financière. Ils annonçaient la fin des Trente glorieuses et l'entrée dans un monde fracturé et dangereux. Peu de dirigeants ont aperçu cette modification radicale de l'environnement géopolitique.

En revanche, la force du choc économique a été immédiatement perçue. Un prix du baril de 40 dollars en 1978 équivaut en dollars constants à 100 dollars de 2022, soit un choc analogue à celui provoqué en 2022 par la guerre d'Ukraine. Mais, ce choc intervenait dans une économie deux fois plus faible et plus fragile : en 1970, le PIB de la France représentait la moitié du PIB d'aujourd'hui.

Le choc économique a été majeur. La croissance, qui était de 6,3 % en 1973, laisse place à une régression de -1 % en 1975. L'évolution annuelle du PIB devient négative pour la première fois depuis 25 ans. Elle se redresse à partir de 1976, mais restera inférieure à 3,5 % et le chômage très faible en 1973 commence à augmenter. C'est à ce moment que Jacques Chirac lancera sa fameuse phrase : « Si nous atteignons 500 000 chômeurs, ce sera la révolution » !

D'où une motivation spécifique des responsables politiques dans la réponse à ce choc. En 1974, ni le réchauffement climatique, ni les considérations écologiques ne sont au cœur du débat. En revanche, le poids de l'énergie tend à s'alourdir dans la balance commerciale, qui devient fortement et structurellement déséquilibrée. La compétitivité de l'industrie française, qui voit ses coûts de production augmentés de façon sensible, se dégrade fortement tandis que l'inflation des prix s'accroît avec ses conséquences sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Enfin, sur le plan politique, c'est surtout l'indépendance de la France qui est compromise et le sentiment né d'une excessive dépendance à l'égard de l'OPEP, c'est-à-dire en fait à l'époque des pays du Moyen-Orient et de l'Algérie.

Dès ce choc pétrolier, à l'automne 1973, dans un délai extrêmement bref, le gouvernement de Georges Pompidou décide de réagir en s'appuyant sur la filière nucléaire pour conforter la situation énergétique française et échapper à cette dépendance. C'était une décision courageuse et opportune. Le Président Pompidou et le Premier ministre Pierre Messmer, lors d'un conseil interministériel du 6 mars 1974, décident le principe du lancement d'un important programme de construction de centrales nucléaires. Il est alors envisagé le lancement rapide de la construction de 13 centrales nucléaires. Le Président Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, avait bien entendu été associé étroitement à ces décisions qu'il avait fortement soutenues.

Mais le Président Pompidou meurt le 2 avril 1974. Il faut bien comprendre qu'à la mort du Président, moins d'un mois après le conseil interministériel fondateur, pour la réalisation de ce projet ambitieux tout restait à faire. Il restait à décider des éléments essentiels du projet : le choix de la technologie ; le choix des sites ; le choix de l'organisation industrielle ; le financement ; bref toute la mise en œuvre restait à concevoir et à réaliser. Ce sont ces points que **Jacques Darmon** veut évoquer maintenant.

La mise en œuvre du projet supposait bien entendu le choix de la technologie. Construire des réacteurs nucléaires certes, mais lesquels ? La France avait le choix entre trois filières technologiques : la filière « nationale » graphite-gaz élaborée et défendue par le CEA, la filière à eau bouillante sous licence Général Electric défendue par la CGE et la filière à eau pressurisée sous licence Westinghouse défendue par EDF.

La filière nationale graphite-gaz était déjà présente en France puisque des réacteurs fonctionnaient à Chinon depuis 1959, mais aussi à Saint-Laurent-des-eaux, à Cadarache. Cette technologie permettait la production de plutonium notamment à usage militaire. Mais des difficultés techniques sur le refroidissement par graphite et un coût de production non compétitif compromettaient le choix de cette technologie. Depuis plusieurs années, l'abandon de la filière pour la production d'électricité civile semblait techniquement inéluctable. Demeurait le conflit politique. La filière est soutenue par les cadres et techniciens du CEA, qui mobilisaient une grande partie du milieu universitaire, ainsi que par le Parti communiste et la CGT qui ont toujours défendu la filière nucléaire. Au nom de l'indépendance nationale, certains membres de la majorité présidentielle se sont eux aussi ralliés à cette position, se référant à la politique gaulliste. Ils défendaient l'indépendance technologique de la France et mettaient en doute les licences américaines.

Il convient ici de souligner, dans ce débat, le rôle décisif d'André Giraud, Administrateur général du CEA (puis ministre de l'Industrie puis de la Défense nationale), qui a parfaitement compris l'importance de l'enjeu. Il a su progressivement réorienter les demandes du CEA et de ses cadres en abandonnant des exigences techniquement insoutenables et en obtenant en contrepartie d'être étroitement associé au futur programme nucléaire civil et surtout soutenu dans la poursuite des recherches tournées vers les générations futures de réacteurs. Grâce à André Giraud, le rôle du CEA restera essentiel dans le futur.

Après le retrait du CEA, la lutte (à la fois politique et industrielle) est sévère entre les deux filières PWR et EWR et les deux groupes industriels : Creusot Loire (et sa filiale Framatome détentrice de la licence Westinghouse) pour PWR et la CGE pour le BWR sous licence Général Electric. Chacun mesure l'enjeu de ce choix puisque l'énergie nucléaire doit prendre une place considérable dans le monde et la référence française est indispensable pour y participer.

Le choix d'EDF pour ce qui est de la technologie du réacteur nucléaire est clair. Il porte sans hésitation sur la technologie à eau pressurisée (PWR), mais ce choix ne peut être entériné par le gouvernement sans une réflexion plus approfondie. Framatome titulaire de la licence Westinghouse était une petite société, filiale de Creusot-Loire, dont l'actionnariat était familial. En face, la technologie à eau bouillante BWR avait été développée par Général Electric, première société mondiale. Elle était soutenue en France par CGE-Alstom, filiale de la CGE, elle-même première société française. La puissance économique et industrielle est clairement du côté des défenseurs de la technologie BWR. A cette puissance économique, il faut ajouter le poids politique d'Ambroise Roux, PDG de la CGE. Ce dirigeant d'entreprise a su porter sa société au premier rang en France. A titre personnel, il anime le groupement des plus grandes sociétés françaises. Il est un peu le parrain du patronat français.

Pour toutes ces raisons, la première décision en 1974 s'assimile à un compromis : lancer 24 réacteurs dont 8 sont confiés à la CGE sur filière BWR et 16 à Framatome donc de filière PWR.

Très vite, il apparaît que cette solution n'est pas optimale. Pour permettre la réalisation d'un programme aussi ambitieux de plusieurs dizaines de réacteurs, il ne pouvait être envisagé une dispersion des forces industrielles. EDF soulignait la difficulté de conduire simultanément deux projets différents. Les moyens techniques et humains manquaient. Il fallait choisir. Le choix d'une filière unique n'était pas sans inconvénient, car les risques éventuels d'une filière peuvent se répercuter sur

tout le parc de réacteurs. Cependant, au démarrage de ce programme, pour répondre à la volonté politique d'aller vite, devant la faiblesse relative des compétences immédiatement disponibles, la solution de la filière unique s'imposait. En accord avec le Président Giscard d'Estaing, le ministre de l'Industrie décide donc tout concentrer sur l'EPR de Westinghouse et d'obtenir le retrait de la CGE.

Pour négocier avec CGE, le futur marché des centraux téléphoniques numériques constituait un levier. En effet, le Président avait décidé simultanément de lancer un ambitieux plan de modernisation du réseau téléphonique français. Les crédits annuels des PTT ont en quelques années été multipliés par cinq. En même temps, un changement technologique majeur intervenait avec l'adoption du remplacement de la technologique analogique par la technologie numérique. Derrière ces décisions, c'est un marché mondial qui s'ouvrait pour Alcatel, filiale de la CGE. En échange d'un leadership industriel dans ce dernier secteur, Ambroise Roux finit par accepter de renoncer à ses ambitions nucléaires. Partiellement toutefois, puisqu'Alstom, filiale de la CGE, gardait la responsabilité des turbines électriques. Le 4 août 1975, le ministre de l'Industrie annonce officiellement l'abandon de la filière EBR. Toutes les centrales seront construites sur la technologie PWR de Westinghouse.

Au total, durant le septennat de VGE, les décisions de lancement porteront sur 45 réacteurs. La construction de plus de six réacteurs en moyenne par an sera effective ! C'est un record mondial !

Le choix de la filière unique a permis de réaliser ce programme avec une efficacité, qui apparaît aujourd'hui extraordinaire. La centrale PWR de Chinon lancée en 1977 a été raccordée au réseau en 1982 et elle fonctionnait à pleine puissance en 1984 !

La mise en place d'une structure industrielle optimisée explique en partie une telle efficacité. Car, si EDF était maître d'ouvrage et exploitant, la construction des centrales était confiée à des capacités industrielles privées. Il fallut donc mettre en place une structure industrielle capable de réaliser un projet d'une ampleur inégalée. Certes, Framatome, créée en 1958, détenait la licence Westinghouse depuis 1959. Pour autant, Framatome était une petite société et les capacités industrielles nucléaires étaient dispersées. Aux côtés de Framatome, il subsistait une multiplicité d'intervenants : Creusot-Loire, Schneider, CGE-Alstom, CEA. L'idée centrale a été le rassemblement, au sein de Framatome, des actifs industriels du CEA, d'EDF et du groupe Schneider. Pour cela, il fallut réaliser des transferts d'équipes, des cessions d'actifs, des restructurations du capital. Cette action de Monopole industriel, rendue nécessaire par l'importance et l'urgence du projet, fit beaucoup de mécontents, mais le ministre réussit à imposer la cession de tous ces actifs concernés et leur regroupement au sein de Framatome. Dans un deuxième temps, il apparut nécessaire de sécuriser le capital de cette société : Framatome, appartenait au groupe Creusot-Loire, filiale du groupe de Wendel. La solitude d'un actionariat familial semblait dangereuse pour un programme aussi stratégique que le programme électronucléaire : d'où la décision en août 1975 de faire entrer le CEA au capital de Framatome. Deux objectifs à cette décision stratégique : sécuriser le capital et garder le CEA et ses très importantes compétences nucléaires très proches du projet. Il fallait rassembler et non pas exclure. Cette structure évoluera souvent après 1981, Alstom, après la nationalisation de la CGE en 1982, remplacera le CEA en 1985 au capital de Framatome. Puis en 2000, la COGEMA entre au capital, puis COGEMA fusionne dans AREVA. Aujourd'hui EDF est l'actionnaire de Framatome. La stabilité des années 1970 s'est transformée en une sorte de vertige industriel qui n'est pas sans rapport avec les échecs actuels.

Demeurait cependant *la question essentielle du choix des sites*. Construire des EPR certes, mais où ? Bien entendu, le choix des sites répond à des contraintes techniques, notamment la présence d'une importante disponibilité en eau. Donc près de grands fleuves ou en bord de mer. Mais simultanément, des contraintes politiques se font jour. Il faut en effet obtenir l'accord des collectivités locales et des populations concernées par cette implantation. Une double action économique et politique a permis

d'obtenir ces accords. Economiquement, l'accueil d'une centrale nucléaire apportait de grands avantages. Financièrement, la perception d'une taxe professionnelle considérable était une forte incitation pour les collectivités concernées. EDF sut en outre se montrer très généreuse. Au-delà, de la taxe professionnelle, EDF accepta d'apporter sa participation au financement d'équipements publics significatifs : des routes et des bretelles d'autoroute, des piscines, des médiathèques, des salles des fêtes, etc. Par ailleurs, les retombées économiques des chantiers de construction puis l'exploitation de la centrale entraînaient la création de plusieurs milliers d'emplois. EDF veilla à proposer, dans toute la mesure du possible, ces emplois localement.

Simultanément, l'effort de conviction s'est étendu au champ politique. Le dossier n'aurait jamais pu franchir les oppositions locales sans l'habileté de Michel d'Ornano, qui sut immédiatement prendre la dimension politique du problème. Il reçut tous les parlementaires encore hésitants. Ayant parfaitement en tête tous les éléments techniques, toujours d'une grande courtoisie, sans considération de la couleur politique de ses interlocuteurs, il sut se montrer très convaincant. Cette double action du ministre et d'EDF emporta un grand succès. Au bout du compte, 18 sites furent retenus. Cependant il y eut un échec. Il fut impossible d'obtenir l'accord d'une seule collectivité en Bretagne. L'opposition fut si forte que deux attentats endommagèrent le réacteur expérimental installé par le CEA à Brennilis en 1975 et 1979. En 1982, le gouvernement de Pierre Mauroy renonça définitivement à imposer le choix de Roscoff. En conséquence, il n'y a pas de centrale nucléaire en Bretagne. Encore aujourd'hui, la Bretagne ne produit que 10 % de sa consommation électrique. L'avenir dira si la construction de parcs d'éoliennes en mer fera bouger cette ligne. Cette action conjointe d'EDF et du gouvernement fut décisive pour l'avenir de la filière nucléaire française. A l'inverse, actuellement, les diverses oppositions, la multiplication des procédures d'autorisation et d'agrément, l'évolution de l'opinion publique rendent pratiquement impossible ou en tout cas extrêmement difficile le choix de nouveaux sites de production d'électricité nucléaire. Dans le futur, la modernisation des centrales ne pourra probablement se faire que sur des sites existants. Ou à proximité immédiate. L'avenir nucléaire de la France, au moins pour les cinquante prochaines années, repose entièrement sur les décisions d'implantation prises en 1975. C'est d'ailleurs ce que confirment les décisions du Président Macron, de construire les futurs réacteurs à Penly et à Gravelines.

Il convient également de dire un mot du débat parlementaire, car le choix nucléaire a clairement fait l'objet d'un débat politique et démocratique. Ce choix nucléaire était affiché dès la campagne présidentielle de 1974. Il a été renouvelé à toutes les élections notamment aux élections législatives de 1978. En 1975, Michel d'Ornano sut convaincre le Premier ministre d'ouvrir un débat au Parlement sur le sujet. Tous le traitaient de casse-cou. Un tel débat ne pouvait être que dévastateur. En fait, Michel d'Ornano s'imposa comme un orateur hors pair. Prenant la parole sans note pendant deux heures, il exposa toutes les informations disponibles et les raisons du choix. Puis, il répondit longuement à tous les opposants. Le débat ne fut pas suivi d'un vote, mais de fait la politique nucléaire de la France était officiellement approuvée. Le lancement des premiers chantiers pouvait commencer.

Jacques Darmon insiste ensuite sur le fait que la réponse du gouvernement du Président Giscard d'Estaing à rebours des chocs pétroliers qui menaçaient la France, a été *une réponse globale et cohérente*. En effet, le choix du nucléaire s'inscrivait dans une politique énergétique globale. Il était accompagné par un grand nombre de mesures significatives structurées autour de plusieurs axes :

- le lancement en 1975 de la première politique publique de développement des énergies renouvelables : la nomination d'un délégué aux énergies renouvelables. La mise en place d'un commissariat pour l'énergie solaire (COMES)...
- l'instauration d'une politique volontaire d'économies d'énergie en 1976, l'adoption de l'heure d'été, la limitation de la température des bureaux de l'administration à 19°...

- la volonté de préparer l'avenir avec notamment en 1976 le lancement du projet de surgénérateur Phénix

La politique de construction des centrales nucléaires constitue un exemple malheureusement rare d'une politique industrielle réussie. **Jacques Darmon** avance que ce succès incontestable est lié à trois facteurs essentiels, les trois grands C :

- C comme continuité d'abord. Pendant sept ans, il n'y a eu aucune hésitation, aucun retour en arrière. La même politique a été suivie par tous les acteurs, sans divergences. Cette continuité était la condition de l'efficacité. Malheureusement, cette continuité n'a pas survécu au septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Dès 1984, le lancement de nouvelles centrales nucléaires était suspendu. En 1991, le COMES disparaissait au sein de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie dont l'objet n'était plus le développement de l'énergie, mais l'environnement et « la maîtrise de l'énergie », autrement dit la décroissance énergétique. En 1996, les recherches sur la future technologie étaient suspendues et le surgénérateur Superphénix était arrêté ;
- C comme cohérence ensuite. Certes, construire 45 réacteurs lancés en sept ans, c'était déjà un projet exceptionnel. Mais, cette politique s'inscrivait dans un projet global de politique énergétique concernant à la fois le présent et le futur ;
- C comme confiance enfin. La confiance d'EDF et de tous les industriels dans la sincérité et la détermination des gouvernants et leur support à long terme. Confiance des élus locaux des sites choisis dans les garanties, qui leur étaient données concernant la sécurité nucléaire et les retombées économiques du projet. Confiance du gouvernement dans les capacités techniques d'EDF et dans la qualité de ses dirigeants.

Avant de terminer son exposé, **Jacques Darmon** estime indispensable de citer quelques noms de ceux qui ont joué un rôle essentiel dans la réussite de ce projet. Au gouvernement, sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, deux hommes ont assumé les principales responsabilités. D'abord, Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie dont ce fut le baptême du feu. Jeune ministre, il s'est totalement dévoué à cette mission que le Président lui avait confiée, multipliant les déplacements aux Etats-Unis, au Japon pour étudier ces expériences étrangères, puis en France sur chacun des sites retenus. Il a personnellement rencontré tous les acteurs de ce grand projet. Mais il faut citer aussi Jean Pierre Fourcade, ministre des Finances. EDF était à l'époque un établissement public à caractère industriel et commercial. Son financement était défini chaque année au sein du FDES, comité interministériel présidé par le ministre des Finances. L'appui indéfectible de Jean-Pierre Fourcade a été un des paramètres du succès de ce projet. Mais bien entendu, EDF était en première ligne avec ses milliers de cadres et de techniciens. Il faut attacher le succès de ce projet à son directeur général, Marcel Boiteux. Celui-ci a su concevoir le projet et le mener à bien. Il a su convaincre tous ses interlocuteurs de son bienfondé et de sa faisabilité. Il a surtout rassemblé les équipes d'EDF et les motiver en vue du succès. Il faut dire sans hésiter dire que Marcel Boiteux, qui aura 101 ans dans deux mois, est le père de ce programme électronucléaire français. Il mérite la reconnaissance de la Nation.

Pascal Perrineau se propose à présent de dire un mot de l'une des autres parties prenantes à la question du nucléaire, à savoir l'opinion publique. Son soutien ou au contraire son absence de soutien est un élément décisif dans la réussite d'une politique publique. L'exemple actuel de la réforme des retraites le démontre une fois encore.

Afin de mieux cerner la nature de la réception du sujet de l'énergie nucléaire dans l'opinion, **Pascal Perrineau** tient à revenir sur plusieurs points :

- l'attitude générale des Français par rapport au nucléaire à la fin de la période pompidolienne et au début des années VGE ;
- le rapport des Français à la science, qui se révèle assez fluctuant ;
- la perception des centrales nucléaires dans les années 75-80 ;
- la conception de l'avenir de l'énergie nucléaire du point de vue des Français (dans les années 80-81).

Pascal Perrineau explique que dans les années 73-74, c'est-à-dire à la fin des années Pompidou, l'opinion des Français vis-à-vis du nucléaire s'avère massivement favorable. Mais il s'agit pour l'essentiel de positions de principe. Ensuite, dans les années 74-75, quand il s'agit en quelque « d'entrer dans le dur » et que le nucléaire se traduit dans des politiques tout à fait concrètes déployées sous Valéry Giscard d'Estaing et ses gouvernements, le soutien à l'énergie nucléaire s'érode assez significativement. C'est aussi le début de la prise de conscience des enjeux écologiques par une partie de l'opinion publique. L'élection présidentielle de 1974 marque en effet le premier épisode de l'écologie politique avec la candidature du professeur Dumont. Dans ce contexte, VGE parviendra malgré tout, et la performance n'est pas neutre, à maintenir un niveau d'opinion favorable à l'énergie nucléaire se situant aux alentours de 55 %, contre un gros tiers d'opinions défavorables. C'est l'un des éléments de la réussite du septennat de VGE sur le nucléaire. Par ailleurs, il se trouve que les hommes sont nettement plus favorables que les femmes à l'énergie nucléaire. Les personnes de plus de 50 ans sont elles aussi plus enclines à soutenir l'énergie nucléaire, de même que la population des petits commerçants et des artisans, les électeurs de droite (78 % des électeurs de l'UDF sont à l'époque favorables à l'énergie nucléaire, de même que 74 % des électeurs du RPR). A l'inverse, les seuls milieux majoritairement hostiles à l'énergie nucléaire se retrouvent parmi les jeunes de moins de 25 ans, les ouvriers et enfin certains secteurs de la gauche (à l'exception notable des communistes).

Pascal Perrineau en vient maintenant à son deuxième point, qui a trait aux attitudes par rapport à la science et à la croissance économique. A ce propos, il faut bien se souvenir qu'à la fin des Trente glorieuses, la place de l'hostilité au développement des sciences est minime et même marginale. C'est assez intéressant de le noter à l'heure où la culture anti-scientifique tend à prendre de la vigueur. En effet, à l'époque, seuls 11 % des personnes interrogées ont une attitude défavorable par rapport à la science. 39 % des Français se déclarent alors favorables à la science, tandis que 46 % d'entre eux ne se prononcent pas et font ainsi montre d'une attitude attentiste vis-à-vis de la science. De fait, il n'y a donc pas dans ces années-là de place pour un discours apocalyptique à propos d'une science, qui serait par exemple devenue folle ou productrice de multiples effets pervers. A noter que cette confiance dans la science se double de la conviction presque unanimement partagée qu'avec les techniques, elle est en outre capable d'éliminer ou du moins de marginaliser les inconvénients inhérents à la croissance (pollution, épuisement des ressources, etc.). A l'époque, l'heure n'est donc absolument pas à la décroissance ni à la mise en cause des acquis scientifiques. L'énergie nucléaire est alors porteuse de deux bienfaits perçus comme tel : l'indépendance économique du pays et le maintien de la croissance.

Cet optimisme, cette foi dans la science et ses bienfaits économiques, ne signifient pas toutefois que l'énergie nucléaire ne suscitait aucun problème dans les années 75-80. **Pascal Perrineau** en veut pour preuve que la peur des centrales nucléaires, bien que minoritaire, existe bel et bien à cette époque. En définitive, 34 % de la population admet craindre les centrales nucléaires. Cette tendance est particulièrement prononcée parmi les jeunes et les femmes, sans toutefois atteindre 50 % au sein de ces segments de population. L'hostilité à l'installation d'une centrale nucléaire semble en outre aller de pair avec sa proximité. Toutefois, là encore, le seuil de 50 % d'opinions défavorables n'est jamais franchi dans les enquêtes réalisées en 1980 sur le sujet. **Pascal Perrineau** souligne en outre que plus

la centrale se rapproche géographiquement et plus le niveau de crainte comme de rejet augmente. Là aussi, les résultats des enquêtes d'opinion le démontrent. Dès que le rapport spatial à l'implantation nucléaire se desserre, les attitudes redeviennent très positives. Par exemple, en 1980, 60 % des Français considèrent que la sécurité des centrales nucléaires est peu ou prou bien assurée (seuls 26 % d'entre eux pensent alors le contraire).

Enfin, **Pascal Perrineau** évoque la question de la confiance dans le nucléaire à l'aube des années 1980. Elle s'enracine alors dans une appréciation positive de la technologie, de la technique française. Aux yeux des Français, celle-ci souffre alors totalement la comparaison avec les plus grandes puissances industrielles du monde. A l'époque, 44 % des Français considèrent que la technologie nucléaire incarne une source d'énergie durable, c'est-à-dire utilisée sur plusieurs générations. 41 % d'entre eux pensent au contraire qu'il ne s'agit que d'une solution temporaire. Un an avant la fin du septennat de VGE, 44 % des sondés estiment que si le programme nucléaire déployé sous le septennat écoulé comporte des risques, il n'en demeure pas moins indispensable. 31 % déclarent qu'il ne faut pas exagérer les risques, même si ceux-ci existent. Seuls 19 % des Français choisissent alors l'option d'un arrêt pur et simple du programme nucléaire. Cette option de l'arrêt ne dépasse toutefois jamais 25 %, et ce quel que soit le milieu social d'appartenance. Il y a donc là manifestement une forte base d'acceptation du projet de 45 centrales déjà détaillé plus haut. Cela étant dit, mais c'est courant dans les enquêtes d'opinion en France, 75 % des Français se déclarent insuffisamment informés sur la question du nucléaire en 1980. Pour **Pascal Perrineau**, ce n'est cependant pas une surprise. Ce constat attendu ne suffit pas à remettre en cause le constat selon lequel la politique nucléaire audacieuse de VGE est au fond bien reçue dans l'opinion publique. De plus, **Pascal Perrineau** déclare que Valéry Giscard d'Estaing est parvenu à stabiliser dans l'opinion un véritable choix nucléaire en France, et ce contrairement à d'autres pays. Les résultats de récentes enquêtes d'opinion semblent le confirmer. Evidemment, ce choix du nucléaire n'est pas exempt d'interrogations, mais il demeure très solide. Le retour du nucléaire au cœur du débat public actuel et le soutien des Français à ce type d'énergie en sont la preuve.

TABLE RONDE II : POUR REpondre AUX CRISES – L'URGENCE D'UNE RELANCE DU MODELE NUCLEAIRE FRANÇAIS

- **Président de la table ronde : Pierre Gadonneix**, président d'honneur d'EDF.
- **Intervenants :**
 - **Pierre Gadonneix**, président d'honneur d'EDF ;
 - **Jean-Claude Lenoir**, membre honoraire du Parlement ;
 - **Dominique Reynié**, professeur des universités à Sciences Po, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, membre du Conseil scientifique de la Fondation VGE ;
 - **Vincent de Rivaz**, ancien directeur général d'EDF Energy ;
 - **Valérie Faudon**, déléguée générale, Société française de l'Energie Nucléaire ;
 - **Michel Derdevet**, président de la Maison de l'Europe, senior advisor EY.

Pierre Gadonneix indique qu'il est temps à présent d'évoquer la période consécutive au déploiement réussi de la politique énergétique sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, politique résolument orientée vers l'indépendance énergétique. A ce propos, il importe de distinguer trois phases avant d'orienter la discussion.

La première de ces trois phases est celle du succès. Le programme nucléaire a mis une vingtaine d'années à se construire et la totalité des centrales a pratiquement été construite sur ce laps de temps.

En 2000, la France comptait 58 réacteurs. Avec l'arrêt de Fessenheim, il y en a désormais deux de moins. Puis, après la phase de construction, le parc nucléaire français a été maintenu pendant les quinze années suivantes. **Pierre Gadonneix** rappelle que le programme de construction des centrales nucléaires avait été initialement calibré sur une analyse du marché de l'électricité dont la croissance devait doubler tous les dix ans. Or, ce rythme de croissance a ralenti dès la fin des années 1980 pour finalement devenir nul en 2007. Depuis lors, la consommation d'électricité stagne. Elle devrait toutefois rebondir. **Pierre Gadonneix** souligne que la phase de succès à laquelle il fait référence tient nécessairement à la réussite du programme industriel de construction du parc nucléaire national, qui a d'ailleurs été unanimement reconnue à l'international. **Pierre Gadonneix** a d'ailleurs lui-même pu le vérifier quand il était à la tête d'EDF. Le modèle nucléaire français faisait alors office de référence, que ce soit en Grande-Bretagne, mais aussi en Chine. La période du succès, qui s'étire peu ou prou de 1995 à 2011 a permis de profiter pleinement des capacités tirées du programme lancé sous VGE. Le parc de production d'électricité français était alors excédentaire de près de 20 % par rapport aux besoins du marché national. Aussi, une partie de ces 20 % d'excédents était exportée (environ 10 % de la production annuelle d'électricité était exportée, soit près de 50 térawattheures et près de deux milliards de francs par an au profit de la balance commerciale hexagonale). La France suscitait alors la convoitise et même l'ire de ses voisins européens, car elle était en mesure de proposer les tarifs d'électricité les plus bas d'Europe, aussi bien pour le secteur domestique que pour le secteur industriel. Or, c'est bien ce dernier aspect, qui a motivé certaines des campagnes lancées en vue d'affaiblir le modèle français. Entre 1995 et 2011 toujours, **Pierre Gadonneix** signale qu'EDF incarnait l'entreprise préférée des Français, tant parmi les consommateurs que les élus locaux ou bien encore les ingénieurs, les cadres ou les techniciens. Les sondages d'opinion le confirmaient. **Pierre Gadonneix** a eu la chance de conduire EDF pendant cinq ans durant cette période dorée. Il s'est alors attaché à relancer ses investissements et notamment les investissements de maintenance du parc nucléaire comme les investissements de développement du pôle énergies renouvelables. C'est aussi durant cette période que la décision a été prise de construire des centrales à l'étranger, en Chine et surtout en Grande-Bretagne. Arrive au terme de son propos liminaire, **Pierre Gadonneix** cède la parole à Jean-Claude Lenoir, parlementaire chevronné et fort d'une expérience riche au sein de différents cabinets ministériels.

Jean-Claude Lenoir intervient ici en tant que témoin et acteur. Il a eu l'occasion de travailler auprès de ministres chargés des questions d'énergie. En tant que parlementaire également, **Jean-Claude Lenoir** a eu l'occasion de visiter des installations à l'étranger et d'échanger avec des dirigeants politiques et des parlementaires sur les questions ainsi que les enjeux énergétiques. Lors de ces déplacements, les interlocuteurs étaient toujours de haut niveau. Ceux-ci déroulaient systématiquement le tapis rouge aux représentants de la France considérée comme un modèle d'excellence industriel sur le plan nucléaire et ils faisaient preuve d'une très grande considération pour le modèle nucléaire français. Ces égards, particulièrement prononcés au Japon, aux Etats-Unis ou bien encore en Chine, ont fait forte impression sur **Jean-Claude Lenoir**, parlementaire issu d'un département rural et sans installation nucléaire. Ces interlocuteurs s'étonnaient de la réussite, presque de l'exploit français, qui avait consisté à implanter 58 réacteurs sur un territoire pourtant restreint. Cette réussite, expliquons-nous à l'époque, tient à plusieurs raisons. Elle le doit d'abord à un pouvoir fort, à des hommes d'Etat responsables, à des personnes dont les compétences étaient reconnues sur le plan scientifique notamment. Ces références savaient non seulement de quoi elles parlaient, mais elles bénéficiaient en outre d'une véritable constance de vue et d'un indéfectible soutien de la part du gouvernement. Le second pilier de la réussite du programme nucléaire national tient tout autant au consensus, certains diront au consensus mou, qu'il suscitait entre les Français. En 1975, le lancement du programme nucléaire français à grande échelle a bien fait l'objet d'un débat parlementaire, mais sans vote. Un

autre débat a suivi en 1989 puis un autre encore en 1993. Le premier vote sur le sujet du nucléaire n'est finalement intervenu au Parlement qu'en 2005 avec l'examen et l'adoption de la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique. A cette occasion, un alinéa y a été introduit afin d'autoriser le gouvernement à lancer le programme du nouvel EPR. Le vote fut positif. D'autres lois furent discutées ensuite, non pas sur le nucléaire en tant que tel, mais sur l'organisation des systèmes électriques, etc. Finalement, **Jean-Claude Lenoir** en retient un enseignement, qui est une règle fondamentale en politique, pour éviter une réponse négative il est préférable de ne pas poser la question. C'est le choix qu'ont fait les gouvernements français, à travers les ans et en dépit des alternances politiques, en ne sollicitant jamais un vote sur le programme électronucléaire national. **Jean-Claude Lenoir** évoque ensuite un consensus largement populaire, y compris sur le plan local, sur l'enjeu du nucléaire et plus encore sur la question de l'implantation des centrales. Là encore, il a pu s'en rendre compte tout au long de son parcours politique.

Pierre Gadonneix précise qu'il adhère pleinement à cette notion d'un consensus mou qu'il avait d'ailleurs fait sienne quand il était à la tête d'EDF. Puis il reprend le fil de son propos pour situer, après la période de succès mentionnée plus haut, le début du déclin de la politique nucléaire en 2011, c'est-à-dire après l'accord passé entre les Verts et Martine Aubry, alors Secrétaire générale du Parti socialiste, en vue de fermer une quinzaine de centrales dans le pays. Puis, une fois élu, le Président Hollande a quant à lui annoncé son intention de réduire le programme nucléaire de même que la capacité de production d'électricité en France. C'était la première fois qu'un Président de la République adoptait une telle position. D'ailleurs, à l'exception de l'Allemagne, il n'existe aucun autre exemple au monde de décision de fermeture de centrales nucléaires alors même que celles-ci fonctionnent et présentent toutes les garanties exigées en termes de sûreté et de sécurité. **Pierre Gadonneix** le répète, cet événement marque le début de la décroissance du secteur nucléaire, qui a alors cessé d'attirer les meilleures compétences. Il convient de souligner qu'il est consécutif à la catastrophe de Fukushima. En dépit de ses annonces, le Président Hollande n'a toutefois pas fermé de centrale. Le Président Macron a cependant acté depuis la fermeture de Fessenheim. Cela étant dit, **Pierre Gadonneix** cible aussi dans son propos les effets pervers de la loi NOME adoptée en 2010, qui prévoit l'aménagement de la concurrence entre les producteurs et les fournisseurs d'électricité, remettant de fait en cause le monopole d'EDF, en introduisant par ailleurs l'ARENH. Depuis, l'expérience a mis en évidence l'impact du dispositif sur les comptes d'EDF (10 milliards d'euros en 2022). Enfin, **Pierre Gadonneix** pointe du doigt un troisième élément déclencheur de la dégradation de la politique nucléaire en France, à savoir la fermeture de sites et donc de capacité. Il fait ici bien entendu référence à Fessenheim, mais aussi aux fermetures de nombreuses centrales thermiques d'appoint (pour un total de près de 10 % de capacité). Les installations d'énergies renouvelables, par définition interruptibles, ne permettent pas désormais de compenser ces faiblesses. Puisqu'il considère que l'origine de cette dégradation est largement politique, **Pierre Gadonneix** invite à présent Dominique Reynié à prendre la parole.

Dominique Reynié explique que, conformément à la commande passée auprès de lui, son intervention vise à tenter de comprendre le rôle de la gauche dans le désengagement du nucléaire en France. Pour ce faire, il dresse le constat qu'il existe dans le pays une gauche révolutionnaire, c'est-à-dire une gauche ultra, qui est irréconciliable avec le monde tel qu'il va. Elle donne d'ailleurs de la voix en ce moment. Il y a aussi en France une gauche que **Dominique Reynié** qualifie d'utopique. Celle-ci s'intéresse surtout aux idées et elle n'est pas effrayée de n'occuper que les marges de la politique. Bien au contraire, cela la rassure parfois, comme si elle y voyait la preuve de sa cohérence doctrinale. En d'autres termes, se situer ainsi à la limite du système politique devient le signe d'une pensée disruptive à laquelle elle prétend, précisément. Alain Touraine, l'auteur de l'ouvrage *La Prophétie antinucléaire*, paru en 1980, incarnait cette gauche utopique. Dans ce livre, il défendait la conception

selon laquelle les transformations du monde faisaient émerger un nouveau clivage, non plus entre les travailleurs et leurs patrons, mais entre, d'un côté, les populations et, de l'autre côté, les « grands systèmes ». Les « grands systèmes » souhaitent contenir les populations dans une forme d'existence, placée entre les mains des grands réseaux tissés par les grandes entreprises. Toute une partie de la gauche a été marquée par cette idée, y compris au sein de la CFDT. **Dominique Reynié** identifie enfin une gauche française de gouvernement, productiviste, scientiste. C'est une gauche qui est encore matérialiste, héritière de Jean Jaurès, mais aussi de Léon Blum et de Pierre Mendès-France. Au fond, ces différentes gauches sont en tension les unes avec les autres. **Dominique Reynié** a même plutôt tendance à considérer qu'elles entretiennent des relations très compliquées au point de rendre impossible toute réconciliation et donc de contraindre à choisir entre la gauche et le progrès. Pour autant, malgré leur diversité, ces gauches ont été réunies de manière exceptionnelle, sans pour autant être réconciliées, sous l'égide de François Mitterrand entre 1974 et 1981. Durant cette période, il a su les regrouper autour de lui à travers un programme qui, sous le titre *Changer la vie*, associait une sorte de tonalité révolutionnaire à l'ambition de gouverner. Ce faisant, il opérait une forme de synthèse, mais sans réaliser une véritable réconciliation sur le fond. Très vite, cette gauche a été traumatisée par son échec, presque immédiat, en 1983, en raison du choc avec la réalité des contraintes. La gauche n'est pas parvenue à jouer le rôle historique d'une force de changement auquel elle prétendait. Elle ne s'en est jamais vraiment relevée depuis. Après cette première phase, la gauche française se met plutôt en situation de renoncer au gouvernement plutôt qu'à l'idée d'une gauche pure. Ses différents courants se désunissent et jouent chacun leur propre partition. Le Parti socialiste se trouve alors en situation de grande fragilité. Il accepte de négocier avec les forces politiques complémentaires, de fait très faibles, mais dont il a besoin pour continuer d'incarner une gauche de gouvernement. Les Verts en font partie et les accords passés entre les deux formations expliquent le désengagement de la France dans l'industrie nucléaire. Il semble en outre qu'à la suite de l'échec de 1983, puis de l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS, la seule manière imaginée par la gauche de manifester ses convictions antisystèmes ou anticapitalistes a résidé dans un écologisme confinant, plus ou moins explicitement, à la décroissance. Ce mot est depuis devenu une sorte de dogme par substitution. En même temps, alors que le Parti socialiste se soumettait toujours davantage à la contrainte d'un accord avec les Verts (cf. l'accord de 2011 conclu par Martine Aubry et repris par le Président François Hollande), la gauche est devenue de plus en plus marquée par une sorte d'embourgeoisement sociologique, notamment en raison de la métropolisation de son électorat. C'est un phénomène tout à fait frappant, qui se déploie à l'écart des classes populaires. **Dominique Reynié** en arrive à la conclusion que l'état actuel des gauches est celui de la dispersion, de la divergence doctrinale profonde, de l'incapacité, notamment du Parti socialiste, à réunir autour de lui les différents courants de la gauche française. De fait, l'idée même d'une gauche de gouvernement ne cesse de s'étioler, si tant est que cette idée de gouverner soit encore présente dans l'esprit des gauches françaises. Lors de l'élection présidentielle de 2022, Jean-Luc Mélenchon promettait encore dans son programme de fermer toutes les centrales nucléaires d'ici 2030, proposant de leur substituer à la place, et dans le même laps de temps, les ENR associées à la « sobriété ». Jean-Luc Mélenchon se disait assuré de la capacité des Français à consentir des efforts nécessaires quand l'intérêt général le commande. Toujours est-il que si des frémissements se sont récemment fait sentir en la matière, **Dominique Reynié** imagine difficilement la poursuite d'un programme nucléaire avec l'appui d'une gauche de gouvernement dotée de chances raisonnables d'accéder au pouvoir. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2022, le score du candidat de la France insoumise (22% des suffrages exprimés) représentait plus des deux tiers (68,5%) du total des candidats de gauche (32,1% des suffrages exprimés).

Pierre Gadonneix ne souhaite pas s'étendre davantage sur la période de déclin de la politique nucléaire durant près de dix ans, mais retient surtout l'annonce du Président Macron du 10 février 2022 d'un changement de politique avec la relance du programme nucléaire. **Pierre Gadonneix** considère que c'est une excellente nouvelle, car si cette relance est évidemment souhaitable, elle est surtout possible. Ce sera bien là l'objet de cette dernière partie de la table ronde. Pour réussir la relance de sa politique nucléaire, la France dispose de véritables atouts, puisqu'elle n'a jamais cessé de construire des centrales nucléaires. Elle peut en outre s'appuyer sur son retour d'expérience et apprendre de ses échecs. Des efforts importants ont été investis en vue de relancer la filière et l'opinion publique semble de nouveau favorable au nucléaire. C'est un élément tout à fait décisif pour inciter le pouvoir politique à agir. **Pierre Gadonneix** identifie par ailleurs trois conditions pour favoriser la réussite de la relance du programme nucléaire français :

- l'accélération des procédures et des délais de construction des centrales ;
- l'installation d'un dialogue musclé avec Bruxelles afin de vaincre sa réticence sur le sujet du nucléaire ;
- l'engagement déterminé du pouvoir politique dans la continuité, la cohérence et la confiance, car la filière nucléaire a besoin de garanties pour avancer. Il faudrait à ce propos sans doute commencer par abroger la loi de 2017, toujours en vigueur à date, qui prévoit la fermeture de quinze centrales en France.

Vincent de Rivaz intervient à son tour pour exposer l'exemple de la Grande-Bretagne en tant que lieu de renaissance du nucléaire à ce jour en Europe. Deux EPR y sont en cours de construction sur le site de Hinkley Point C (HPC) et ils devraient être suivis par deux autres EPR sur le site de Sizewell C. La décision finale d'investissement de HPC en septembre 2016, qui a permis le lancement de la construction de deux réacteurs de HPC, est le résultat d'un travail de plusieurs années ayant rendu possible « l'alignement de planètes » entre Londres, Paris, Bruxelles et Pékin. Entre octobre 2013 et octobre 2014, les promoteurs de HPC se sont attachés à convaincre Bruxelles de l'éligibilité du contrat pour différence (CFD) de HPC, qui est la pierre angulaire de son financement, au regard des critères de la Commission Européenne en matière d'aide d'état. C'est bien sur cet aspect que **Vincent de Rivaz** se propose de revenir à présent. Le processus d'examen d'une aide d'état est immuable. Il démarre par le réquisitoire. Très rapidement, il est apparu que le réquisitoire de la Commission européenne prononcé à l'encontre du contrat conclu entre EDF Energy et le gouvernement britannique était extrêmement sévère. Les juristes, les financiers et les économistes de la Commission avaient développé tout un arsenal d'arguments tendant à démontrer l'irrecevabilité du CFD négocié par EDF Energy avec le gouvernement britannique au titre des règles communautaires en matière d'aide d'état. Au terme de ce réquisitoire, portant sur les cinq tests au crible desquels est passée une aide d'Etat, ses rédacteurs ont jugé que le contrat en question se caractérisait par une distorsion de la concurrence et qu'il y avait de sérieux doutes sur l'absence d'avantages indus pour l'investisseur. Face à cette situation, il a fallu prendre du recul avant de rentrer de plain-pied dans un processus juridique, technique et respectueux du fonctionnement de la Commission européenne comme de ses fonctionnaires. Tout l'enjeu revenait en outre à ne pas conférer une dimension trop politique à ce dossier, et ce même s'il l'était de fait. **Vincent de Rivaz** en veut pour preuve le travail discret et efficace réalisé avec la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie, la Lituanie, qui sont autant de pays pronucléaires. Ceux-ci voyaient donc d'un bon œil le modèle britannique, qui traçait la voie à suivre pour la relance du nucléaire. Finalement, le 13 octobre 2014, c'est-à-dire quelques jours seulement avant la fin de la Commission Barroso, le Commissaire à la concurrence a finalement pu annoncer que la Commission donnait son accord au Contrat pour Différence de HPC, ouvrant la voie à son financement et donc à la construction au Royaume-Uni par EDF de deux réacteurs EPR de nouvelle génération. Ce feu vert fut accordé sans AUCUNE demande substantielle de

modification des termes de ce contrat (**prix valeur 2012 de 92.5 £ / Mwh, indexé sur l'inflation garanti pour 35 ans**). Sur le fond, l'argument fondamental que le CFD était bon pour l'investisseur comme pour le consommateur (*fair for the investors, fair for the consumers*), a emporté la conviction de la Commission. Sa décision favorable, qui fut un énorme succès pour EDF et le gouvernement britannique, fut prise après un vote où il y eut 9 voix pour, 5 contre, et 1 abstention. Le modèle du CFD utilisé par les Britanniques pour HPC est fondamentalement un modèle de régulation adapté aux investissements de temps long comme le nucléaire. Tout comme l'est le modèle de la Base d'Actifs Régulés (ou RAB pour *regulated asset basis*) retenu par le gouvernement britannique et EDF pour Sizewell C. L'utilisation de la RAB est particulièrement adaptée à un projet comme Sizewell C qui n'est pas une tête de série – *First of a Kind* – comme HPC l'est en Grande-Bretagne (*First of a Kind*), mais au contraire une duplication complète de HPC. En conclusion, **Vincent de Rivaz** se dit convaincu que le CFD ou mieux encore la RAB quand cela est possible, appliqués au nucléaire, sont 2 exemples de mode de régulation, venus de Grande-Bretagne, qui peuvent être utilisés ailleurs, en Europe en général et en France en particulier, pour aider le financement du nouveau nucléaire. Les Britanniques n'ont plus à passer par la case Bruxelles pour faire valider la RAB de Sizewell C. Mais l'histoire du succès du CFD de HPC, à Bruxelles, en 2014, doit être un encouragement pour la France à défendre la RAB et plus généralement la cause du nucléaire à Bruxelles. Ce type de contrat de long terme repose sur un juste équilibre, sur le long terme, entre les intérêts des consommateurs et ceux des investisseurs. Ce juste équilibre est le meilleur gage de sa pérennité. Il y a donc là un véritable motif d'espoir. Dans ce contexte, **Vincent de Rivaz** insiste sur l'importance stratégique du moteur franco-britannique en vue d'assurer la relance de la filière nucléaire dans nos deux pays et en Europe.

Valérie Faudon, déléguée générale de la Société française de l'Energie Nucléaire explique les modalités suivant lesquelles la filière se prépare au grand défi de la relance.

Valérie Faudon confirme pour commencer que ladite relance est entamée depuis près d'un et demi et la COP26 de Glasgow. A cette occasion, jusque- là caché, le nucléaire « est enfin sorti du placard » fort de ces atouts en matière de décarbonation de l'énergie. La relance s'est ensuite développée puis amplifiée avec le conflit en Ukraine puis la crise des marchés du gaz. Les études récentes révèlent que, dans ce contexte, l'opinion publique internationale se montre de plus en plus favorable à l'énergie nucléaire et même à l'implantation de centrales nucléaires. La France fait partie des pays, qui comptent sur le nucléaire pour son futur énergétique. C'est la raison pour laquelle un programme a été constitué pour y parvenir. **Valérie Faudon** croit pouvoir affirmer sans se tromper qu'il est presque l'équivalent à son prédécesseur lancé dans les années 1970, tant par son ampleur que par son organisation. Très concrètement, ce programme comporte quatre branches :

- la prolongation du parc nucléaire actuel français et de ses 56 réacteurs. Au titre du programme de Grand Carénage lancé en 2014, programme de rénovation et de modernisation des centrales nucléaires existantes en France, des travaux considérables sont engagés pour près d'un milliard d'euros investis par unité ;
- l'annonce par le Président de la République en 2022 de la construction de six réacteurs EPR2 (trois paires de réacteurs). Si l'ambition peut sembler modeste, il s'agit là d'une première série, qui donne de la visibilité aux 1 200 entreprises de la filière nucléaire française ;
- le programme NUWARD, ou le projet de petit réacteur nucléaire modulaire (SMR), en cours de développement par un consortium composé d'EDF, de TechniAtome, de Naval Group, de Framatome, de Tractebel et du CEA ;
- le programme des réacteurs de quatrième génération. Si le programme ASTRID n'a pas été poursuivi, le plan d'investissement France 2023 prévoit tout de même de mobiliser 60 millions d'euros pour alimenter des start-ups sur des technologies de rupture. En un an seulement,

neuf start-ups ont été créées en France dont une entité franco-italienne, qui est parvenue à lever un milliard d'euros de fonds privés.

Pour information, ces quatre branches du programme de relance de la filière nucléaire française supposent près de 100 000 embauches d'ici 2030, sachant que la filière emploie actuellement 220 000 personnes. Le programme nucléaire représente en outre un enjeu, qui touche pratiquement toute l'industrie française puisque la filière nucléaire draine l'ensemble des filières industrielles sur de nombreux territoires.

Pierre Gadonneix cède la parole à Michel Derdevet afin qu'il s'exprime sur l'avenir.

Michel Derdevet déclare qu'au lieu d'importer quotidiennement au sein de l'Union européenne 700 à 800 millions d'euros d'énergies fossiles, le couple franco-allemand notamment aurait pu faire le choix de se doter d'une véritable politique susceptible de permettre de disposer d'une énergie décarbonée dans l'espace européen. Pour y parvenir, il aurait déjà fallu se montrer capable d'engager un débat dépassionné. Malheureusement, il n'a pas eu lieu. Au lieu de cela, en 2022, une série de controverses s'est contentée de rejeter les torts sur l'Europe, le marché, le libéralisme acharné. **Michel Derdevet** juge toutefois cette explication un peu courte, car le système européen a notamment permis à la France de ne pas déplorer d'incident majeur durant l'hiver 2022-2023. RTE souligne en outre que c'est grâce aux économies spontanées des Français, mais aussi grâce aux interconnexions, que le réseau électrique national a tenu. Ce système, conformément aux desseins des pères fondateurs de l'Europe, est un véritable atout, une source de revenus, y compris pour EDF à condition de bien utiliser les optimisations permises par le marché. **Michel Derdevet** pense essentiel de ne pas se défaire complètement de l'existant tout en réaffirmant le besoin d'une nouvelle régulation. Aujourd'hui, la Commission européenne estime qu'il n'est pas possible de s'en tenir à une approche de court terme du marché, mais au contraire de privilégier une approche de moyen et de long terme. Cela revient à sécuriser les investisseurs, qui engagent des fonds, à travers notamment des contrats avec garantie de l'Etat pour le nucléaire. C'est là une évolution, qui va dans le bon sens. Elle fait suite aux efforts de la diplomatie française, qui a défendu corps et âme cette approche devant les fonctionnaires de la Commission. Evidemment, il faudra continuer de se mobiliser, avec le concours des partenaires pronucléaires, en vue de continuer à prêcher l'utilité du nucléaire. La France ne doit pas demeurer la seule voix à se faire entendre en la matière. Pour y parvenir, **Michel Derdevet** suggère de tout mettre en œuvre, de mobiliser l'ensemble des canaux disponibles en vue de susciter le consensus sur le sujet. En cela, il privilégie la règle des trois D, c'est-à-dire ;

- détermination : être ferme sur le fond en défendant la place du nucléaire parmi les sources d'énergie décarbonées d'avenir ;
- dialogue : en rompant avec la tradition française un peu dogmatique vis-à-vis de Bruxelles, sur le sujet du nucléaire ;
- didactique : en renouant avec la méthode des « petits pas » chère à Jean Monnet et en réamorçant le dialogue avec l'Allemagne. L'exemple du SMR constitue ainsi un terrain d'entend possible. Suivant cette logique, il ne faudra pas non plus hésiter à mettre la Commission face à ces contradictions. Plus encore, **Michel Derdevet** est convaincu que cette approche didactique passe par une plus grande proximité parlementaire ainsi que par l'affirmation du rôle des think tanks.

Pierre Gadonneix donne la parole à deux représentants de l'industrie présents dans la salle. Il demande à Emeric Lagouet, directeur des programmes industriels EDF, si la France est capable de relever le défi de la relance de la filière nucléaire comme elle a su assumer le défi du déploiement de cette même filière dans les années 1970.

Emeric Lagoguet explique qu'il convient d'investir 4,7 milliards à 4,9 milliards d'euros chaque année sur les centrales nucléaires. Pour y parvenir, il faut évidemment pouvoir compter sur une filière industrielle engagée aux côtés des acteurs du nucléaire. Pendant longtemps, cette filière a été cantonnée à des activités de maintenance et elle est désormais sollicitée, depuis un certain temps maintenant, pour optimiser la sûreté des centrales nucléaires. C'est évidemment très important dans l'optique des défis à relever demain, c'est-à-dire : gérer des projets non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, de la gestion de la supply chain, etc. **Emeric Lagoguet** travaille justement main dans la main avec les différents acteurs de la filière industrielle, et ce sur un certain nombre de projets, en vue d'identifier ensemble les solutions les mieux adaptées et les plus efficaces. **Emeric Lagoguet** appelle de ses vœux une évolution de la loi, qui prévoit toujours à date la fermeture de plusieurs centrales nucléaires. Pour donner de la visibilité aux industriels, pour convaincre les investisseurs, pour attirer les compétences, il importe de faire rapidement évoluer les dispositions encore contenues dans la loi à ce jour.

Armand Laferrère, directeur des affaires publiques d'Orano croit quant à lui que pour évoquer l'avenir de la filière, il faut impérativement dire un mot de l'avenir de ses activités. Concrètement, le système nucléaire français privilégie le recyclage, qui se révèle vertueux pour l'environnement et aussi pour les générations futures. Simplement, pour poursuivre dans cette voie, il importe d'investir dans la construction d'usines de retraitement modernes et performantes. S'il doit bien reconnaître que ce sujet essentiel n'a pas encore fait l'objet de débats publics ni de débats législatifs, il ne manquera pas de se poser très rapidement, et ce d'autant plus que les usines actuelles, outre le fait d'être vieillissantes, ne sont pour le moment autorisées à fonctionner que jusqu'en 2040. Techniquement, leur durée de vie pourrait être prolongée, mais de dix ans au maximum. Il y a donc là matière à réfléchir puis surtout à agir. **Armand Laferrère** n'identifie d'ailleurs pas de blocage politique a priori sur ces enjeux, bien au contraire, même s'il faudra évidemment convaincre la Commission européenne. En tout état de cause, il s'agira à n'en pas douter de l'un des aspects essentiels du grand projet industriel à venir. **Armand Laferrère** décèle enfin une opportunité commerciale, pour l'industrie française, de démontrer son savoir-faire dans le secteur nucléaire et de convaincre des partenaires ainsi que des clients étrangers de suivre son modèle et de vendre ses technologies, comme ce fut le cas dans le passé. Si certaines questions restent à trancher, qu'il s'agisse du dimensionnement des usines de retraitement ou bien encore du timing exact des investissements, cette dimension de la filière nucléaire éludée jusqu'à maintenant se révélera un sujet majeur pour l'avenir. Quand le législateur s'en emparera, **Armand Laferrère** se tiendra bien évidemment à la disposition des parlementaires en vue de leur apporter les précisions nécessaires et d'éclairer autant que possible leurs débats.

CONCLUSION

- **Gérard Longuet, ancien ministre, sénateur de la Meuse.**

Gérard Longuet est très heureux d'accueillir le colloque organisé par la Fondation Valéry Giscard d'Estaing dans les locaux du Sénat. D'ailleurs, il a accepté de le faire pour une raison très simple. En effet, il y a près de 45 ans, **Gérard Longuet** devait sa première élection de député à Valéry Giscard d'Estaing. Il était en effet à l'époque candidat pour son nom, pour son action et pour sa majorité dans une circonscription historiquement socialiste. Et s'il a été élu alors, c'est parce que les électeurs ont avant tout voté pour Valéry Giscard d'Estaing.

Gérard Longuet rappelle ensuite que le Sénat et l'Assemblée nationale viennent tout juste de voter un texte, qui vise à accélérer la construction de centrales nucléaires. S'il en accepte l'augure, il n'est

toutefois pas certain que ce texte suffise à régler toutes les difficultés, dont notamment celle de la sécurité et du juge de la sécurité. Un deuxième texte, désormais législatif, a quant à lui pour objet de définir la programmation pluriannuelle de l'énergie. **Gérard Longuet** gage que son examen sera l'occasion de faire sauter les verrous toujours en vigueur pour en revenir à une logique industrielle au service du développement du pays. Lors de cet examen, **Gérard Longuet** assure par ailleurs que les sénateurs se montreront très attentifs aux observations d'EDF, d'ORANO et naturellement des experts du sujet, qui sont intervenus ce jour.

Gérard Longuet ajoute que si le rendez-vous proposé par Georges Pompidou, énoncé par Pierre Messmer, et mis en œuvre par VGE, a été possible, c'est avant tout grâce aux qualités fortes et simples de ce dernier. Elles font la différence entre un homme politique et un homme d'Etat. Il avait connu la tragédie française de la débâcle de 1940 puis participé à la victoire en 1945. Il avait, tout comme le général de Gaulle avant lui, mesuré toute l'humiliation de ne pas être un pays nucléaire. Le Président Valéry Giscard d'Estaing avait à l'esprit la mesure complète de l'importance du rendez-vous nucléaire tellement capital pour l'indépendance énergétique de la France. Il n'a jamais imaginé qu'un rendez-vous aussi important puisse être négocié à l'aune d'un rapport électoral pour se répartir des circonscriptions. Sur le fond, il avait le sens de la réalité tragique d'un monde où la compétition est inévitable et dans lequel aucun grand pays ne pouvait renoncer à se doter de toutes les armes, tant sur le terrain de la défense que sur celui de la souveraineté économique. **Gérard Longuet** rappelle que VGE a non seulement participé aux épreuves de son temps, mais il était également ingénieur. Cela lui donnait l'analyse froide et tranquille, la possibilité de compter par lui-même et finalement la capacité de choisir en faveur d'une filière, qui s'est révélée être un démarquage pertinent, judicieux et rapidement industrialisé à un haut niveau de productivité. Toutes ces qualités, dans le contexte actuel, amènent **Gérard Longuet** à regretter le savoir-faire européen de VGE. Un homme, qui par son combat obstiné, a doté le continent d'une monnaie commune aurait dû servir d'inspiration en vue de faire émerger un marché unique de l'énergie tenant compte de l'idée simple selon laquelle l'électron ne se stocke pas, mais se produit de façon différente, et qu'il est impératif de décarboner l'énergie. Aussi, **Gérard Longuet** milite pour balayer l'idée invraisemblable, qui consiste à figer la production et la consommation électrique et appelle de ses vœux des mécanismes de soutien et des modes de financement, qui permettent d'assurer la stabilité des investissements en faveur de l'énergie nucléaire. Pour rattraper le temps perdu en la matière, **Gérard Longuet** invite l'ensemble des parties prenantes à marcher dans les pas obstinés et patients, qui furent ceux Valéry Giscard d'Estaing, tout en cherchant à toujours faire preuve de la même hauteur de vue.

Dominique Bussereau remercie l'ensemble des intervenants. Le prochain colloque de la Fondation aura lieu au printemps 2023 et sera consacré à la thématique de la défense.

Fondation Valéry Giscard d'Estaing

22 Avenue Franklin D. Roosevelt

75008 Paris

Tel : 01 89 16 47 70

<https://www.valery-giscarddestaing.org>
